

?

?

?

VOL. I NO 1

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE ST-HIPPOLYTE

MARS 83

CE NUMÉRO EST UNE GRACIEUSETÉ
DES COMMANDITAIRES ET DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HIPPOLYTE

Festival des Neiges de St-Hippolyte

C'est vendredi le 11 février dernier que madame Huguette Blondin-Taylor a coupé le ruban symbolique proclamant l'ouverture officielle du Festival des Neiges de St-Hippolyte. La cérémonie a eu lieu devant près de 150 personnes qui venaient d'assister à l'assemblée régulière du conseil municipal; vins et fromages étaient de la partie. Ce fut aussi l'occasion de présenter les duchesses et le Bonhomme Carnaval à la population.

Le samedi 12 février, les activités se sont déroulées aux parcs Maillé et Connelly où des jeunes et moins jeunes ont participé à des parties de hockey et ballon-balai. En soirée, c'est au garage municipal qu'on se donnait rendez-vous pour la soirée canadienne. La famille Ward était présente pour faire de l'animation et cette soirée fut très bien réussie; l'ambiance était excellente et l'orchestre a été très apprécié.

Au Mont-Tyrol, en cette même journée avaient lieu les compétitions de ski alpin pour jeunes et adultes. Près de 80 personnes ont participé à cette compétition.

Les Jeux du Québec

Dimanche, le 13 février se déroulaient les finales régionales des prix du Québec en ski de fond. Une importante équipe de bénévoles était sur place, dont quelques membres du club de l'Age d'Or. Une trentaine de participants ont parcouru différents sentiers de ski de fond de St-Hippolyte qui, malgré le manque de collaboration de Mère Nature, étaient quand même praticables.

A 11:00 heures, ce même jour, avait lieu la messe du Festival à l'église Les Hauteurs. Les duchesses et la reine 82 étaient présentes de même que la chorale "La Voix des Hauteurs" qui a chanté la chanson-thème du Festival.

A 13:00 heures, au Mont-Tyrol, se tenait la course sur "trippes" où 80 personnes ont participé. Quelques descentes mémorables et quelques chutes sans conséquences graves.

Le 16 février, au garage municipal, avait lieu le bingo du Festival. 200 personnes étaient réunies pour cette occasion.

La journée des jeunes

Vendredi, le 18 février, 150 jeunes se sont réunis au garage municipal pour assister au spectacle théâtral présenté par la troupe "Coup de Théâtre". Le Bonhomme Carnaval était aussi de la partie et les jeunes des écoles primaires ont passé une journée très agréable. En soirée, c'était au tour des adolescents d'être invités à patiner sur l'anneau du Bivouac au son de la musique disco pour continuer la danse au garage municipal.

Une centaine d'adolescents étaient sur place et quelques concours très amusants ont contribué au succès de cette fête.

Samedi, le 19 février, à 9:00 heures, une vingtaine de personnes se sont données rendez-vous au Bivouac pour participer à la traversée de St-Hippolyte en ski de randonnée: Lac Morency, Mont-Tyrol, Lac Connelly, Lac Bleu, Cabane à sucre Nantel; un total de 25 kilomètres à parcourir. Quelques-uns ont abandonné en chemin alors que d'autres personnes se rajoutaient. A noter la performance de monsieur Vianney Lauzon (62



Johanne Fortier, reine du festival des neiges de St-Hippolyte 83.

ans) qui a fait tout le circuit en raquettes et ce, sans retarder les skieurs. La randonnée s'est terminée à 15:30 heures à la cabane à sucre Nantel.

Soirée du couronnement

La soirée du 19 février était attendue impatiemment et quelque 500 personnes ont rempli le garage à capacité. Le couronnement de la reine a été effectué par un tirage au sort: chaque duchesse ayant un nombre de capsules proportionnel au nombre de macarons qu'elle ou l'association qu'elle représente avait vendus. Voici les noms de nos duchesses:

Johanne Fortier, représentante du Club Optimiste; Carole Houde, représentante du Cercle des Fermières de St-Hippolyte; Johanne Thibault, représentante du Cercle paroissial des loisirs de St-Hippolyte; Sylvie Charon, représentante de l'Association du Mont-Tyrol et l'Association des propriétaires du Lac L'Achigan; Brigitte Goyer, représentante de l'Association

chasse et pêche de St-Hippolyte; Guylaine St-Onge, représentante de l'Association des propriétaires du Lac Connelly; Nicole Tremblay, représentante du Club récréatif du Lac Bleu et des lacs environnants.

La première duchesse dont le nom sortait sept (7) fois se voyait couronner reine 1983 et c'est Johanne Fortier, représentante du Club Optimiste qui s'est méritée cet honneur. Lorraine Sylvain, reine 1982, lui a remis le diadème et la cape et notre nouvelle reine a reçu les félicitations des personnes présentes.

C'est ainsi que s'est terminé notre carnaval 1983. Le comité organisateur, formé de Adrien Pelletier, Micheline Chevalier, Marcel Binette, Johanne Boulanger, Alain Labelle, Gilles Lamoureux et André Paiement tient à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé à réaliser ce festival, les commanditaires, de même que la municipalité de St-Hippolyte pour son aide technique et le prêt des locaux.

Voici votre journal communautaire

Depuis déjà sept mois, une équipe de 15 bénévoles travaille à la réalisation du journal communautaire de St-Hippolyte: formation du comité, recherche de commanditaires, d'un imprimeur, planification du projet, demande de subvention, session de formation et de nombreuses réunions préparatoires. Le travail a été ardu mais le but a été atteint.

Pourquoi un journal communautaire à St-Hippolyte?

La municipalité de St-Hippolyte est très grande et la population très dispersée d'où une grande difficulté de communiquer.

Pour arriver à faire connaître ce qui se passe dans la municipalité, pour permettre aux associations de publier leurs activités et pour offrir aux citoyens l'occasion de s'exprimer et de s'informer, le journal communautaire sera publié une fois par mois. Nous espérons que ce journal aidera à augmenter le dynamisme de la municipalité.

Implication des gens du milieu

La réalisation du journal a été possible grâce au travail d'une importante équipe bénévole: Alain Labelle, Monique Beauchamp, André Bourdeau, Jocelyne Thibeault, Claude Bisson, Claudette Loiselle, Gilles Corbin, Martin St-Louis, Mireille Vézeau, Bertrand Francoeur, Marcel Binette, Thérèse Rajotte, Johanne Martel, Janine Gagné, Muriel Rajotte, Madeleine Larue. Il faut aussi souligner la contribution des commanditaires sans qui il aurait été impossible de distribuer le journal gratuitement.

La municipalité de St-Hippolyte a aussi fourni une aide très importante en défrayant les coûts de distribution postale et de montage-composition en plus de l'assistance de l'animateur en loisirs.

Maintenant, pour que ce journal vive longtemps, il y va de votre implication; il n'y a ni journaliste, ni photographe qui travaille au journal mais si vous désirez écrire un article ou nous envoyer une photo, n'hésitez pas. Le journal veut être votre moyen de communication.

Pour envoyer vos articles, communiqués, photos, l'adresse est la suivante:

Journal Communautaire de St-Hippolyte
Poste Restante
St-Hippolyte, P.Q.
JOR 1R0

Nous apprécierions grandement recevoir des textes qui soient dactylographiés ou écrits en lettres carrées.

N.B.: Le journal devrait paraître le 1er de chaque mois; vos textes devront donc nous arriver avant le 20 de chaque mois. De plus, pour paraître, les textes devront être signés par l'auteur.

Le nom du journal communautaire de Saint-Hippolyte

Afin de baptiser notre journal communautaire, nous lançons un concours. Envoyez-nous vos suggestions. Le nom devra être représentatif de la situation hippolytoise: plein-air, lacs, montagnes. Il devra aussi correspondre à la notion de journal communautaire.

L'adresse pour envoyer vos suggestions:

Journal communautaire
de St-Hippolyte
Poste restante
St-Hippolyte, P.Q.
JOR 1P0

Qui s'en souvient?

Saviez-vous que notre église de St-Hippolyte fut érigée en 1933? En effet, dans la soirée du jeudi 2 mars 1933, l'église, le presbytère, la salle paroissiale et un hangar furent complètement détruits par le feu. On décida tout de suite de reconstruire l'église actuelle.

Aussi avons-nous pensé organiser une fin de semaine de festivités pour souligner cette construction. Un cinquantième, ça se fête! Le comité de pastorale, dont le président est monsieur Guy Bérubé, a accepté la responsabilité de l'organisation de cette fin de semaine. Les dates qui ont été retenues sont les 13 et 14 août 1983; samedi le 13 août étant la fête de St-Hippolyte.

Il est important de souligner cet événement qui permettra à la communauté chrétienne de notre paroisse de se rencontrer, de se remémorer et de réaffirmer sa foi. Plusieurs activités et événements sont prévus, dont la consécration de notre église par Mgr Valois.

Un comité des fêtes sera formé et celui-ci voudra s'assurer l'aide de plusieurs bénévoles. Voilà pourquoi nous devons compter sur votre grande générosité habituelle pour assurer le succès de ces fêtes. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer au presbytère au numéro de téléphone suivant: 563-2729, et l'on se fera un plaisir de vous informer.

Claude Bisson, marguillier



ESTIMATION GRATUITE
**PUITS ARTÉSIENS
JEAN-PAUL
SIGOUIN INC.**

TÉL.: 563-2813

PUITS ARTÉSIENS
RÉSIDENTIEL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
6 POUCES - 8 POUCES - 10 POUCES



**MARCHE
ST-HIPPOLYTE**

NOUS VOUS OFFRONS:
— VIANDE POUR CONGÉLATEUR
— COUPE FRANÇAISE
— FRUITS ET LÉGUMES
— ÉPICERIE COMPLÈTE
— SPÉCIAUX JOVI
— VINS ET BIÈRES

TÉL.: 563-2145

**BOULANGERIE
DE LAFONTAINE**



GÂTEAUX - PÂTISSERIES - PAIN CHAUD LE SOIR
Producteur: Pain crousté - Rolls - Tartes - Pain canadien - Gâteaux
Pâtisserie française

À NE PAS CONFONDRE AVEC LES AUTRES

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi: 5h p.m.
Samedi - Dimanche: 10h a.m.

**PAIN
CHAUD**

401, boul. des Hauteurs, Lafontaine 438-0611

**MARCHE du
LAC L'ACHIGAN**

ÉPICERIE - BIÈRE
VINS - CONGÉLATEUR
VIANDES DE CHOIX

Michel P. Bélaïr
propriétaire

835, boul. l'Achigan
St-Hippolyte
563-2558

Extraits de la dernière assemblée du conseil municipal de St-Hippolyte

Ces extraits seront approuvés lors de la prochaine assemblée du conseil municipal.

COMMENTAIRE 41-02-83 C.D.E.A.

Monsieur le conseiller Michel Gratton mentionne que la soirée du 2 février s'est avérée un succès en dépit de la mauvaise température. Les gens semblent s'intéresser au projet et le commissaire industriel a déjà rencontré quelques industriels ou commerçants de la municipalité et tout le travail est bien amorcé.

RÉSOLUTION 42-02-83 PROTOCOLE D'ENTENTE - C.D.E.A.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Gratton, appuyé par monsieur le conseiller Charles Charron, et unanimement résolu: Que madame le maire H. Blondin-Taylor et le secrétaire-trésorier, M. Rosaire Senécal, soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation municipale de Saint-Hippolyte le protocole d'entente avec la Corporation de développement économique de l'Achigan, selon la résolution numéro 242-09-82.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION 43-02-83 PROJET RELAIS

ATTENDU l'existence du projet relais, projet conjoint d'Emploi et Immigration Canada et du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Nolasco, appuyé par madame le maire H. Blondin-Taylor, et unanimement résolu: Que le secrétaire-trésorier, M. Rosaire Senécal, soit autorisé à présenter un projet pour et au nom de la municipalité de Saint-Hippolyte, demandant la création de sept emplois pour une période d'un an.

Que madame le maire H. Blondin-Taylor et le secrétaire-trésorier monsieur Rosaire Senécal, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉ

COMMENTAIRE 44-02-83 OPPOSITION PÊCHE SOUS LA GLACE

Des lettres d'opposition de l'Association des propriétaires du Lac Achigan, de l'Association pour la protection du Lac Morency ainsi que des propriétaires de la 430e Avenue, concernant l'ouverture de la pêche sous la glace, nous sont parvenues et monsieur Rosaire Senécal en fait lecture.

RÉSOLUTION 45-02-83 PÊCHE SOUS LA GLACE

ATTENDU la volonté du conseil municipal de ne pas reconnaître un droit qui en limite un autre;

ATTENDU les résultats des rencontres entre les diverses associations concernées et les membres du conseil municipal;

ATTENDU que le conseil municipal reconnaît le principe fondamental de protéger l'environnement sur tous les lacs de la municipalité;

ATTENDU que le conseil municipal reconnaît également les droits des populations riveraines et non riveraines d'avoir accès aux lacs pour y pratiquer la pêche sous la glace;

ATTENDU que les nombreux lacs de Saint-Hippolyte constituent une richesse pour toute sa population;

ATTENDU que le pouvoir de la municipalité dans le domaine se limite à appuyer ladite demande auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche;

ATTENDU que le devoir du conseil municipal dans les circonstances est de tenter d'adopter une position juste et équitable pour tous;

ATTENDU que l'association demanderesse s'engage à sensibiliser les pêcheurs sur les notions de protection de l'environnement et de donner l'exemple;

ATTENDU la garantie fournie par l'association demanderesse de retirer sa demande advenant l'impossibilité d'exercer les contrôles adéquats;

ATTENDU que la demande de l'Association de chasse et pêche de Saint-Hippolyte répond à la majorité des critères formulés par le ministère;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Dagenais, appuyé par monsieur le conseiller Réal Bonin et résolu: Que les résolutions 28-01-83 et 29-01-83 soient annulées et remplacées par la proposition suivante:

Le conseil municipal appuie la demande de l'Association de chasse et pêche de Saint-Hippolyte recommandant l'ouverture de la pêche sous la glace sur les lacs Achigan et Morency conditionnellement à ce:

1. Que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que le ministère de l'Environnement exercent une surveillance adéquate sur lesdits lacs et en assume les coûts.
2. Que la situation soit réévaluée chaque année à la lumière de rapports de la situation.
3. Qu'un comité d'évaluation soit mis en place pour évaluer la situation et fasse rapport aux autorités municipales.
4. Que ce comité soit composé de la façon suivante:
 - un membre représentant chacune des associations des lacs où la pêche sous la glace est permise;
 - un nombre égal de membres de l'Association de chasse et pêche de Saint-Hippolyte;
 - un représentant du conseil municipal.

Plusieurs interventions ont eu lieu de la part des concitoyens. Des explications ont été données par les membres du conseil. Le vote est demandé:

Votent pour la résolution: MM. les conseillers Réal Bonin, Michel Dagenais, Jacques Roussel, Charles Charron et François Nolasco.

Madame le maire H. Blondin-Taylor et monsieur le conseiller Michel Gratton votent contre.

ADOPTÉ

COMMENTAIRE 46-02-83 PÊCHE SOUS LA GLACE

Madame le maire désire exprimer son opinion sur l'ouverture de la pêche sous la glace. Elle mentionne qu'elle est consciente que c'est une activité douce qui pourrait apporter des retombées économiques intéressantes, mais il faut regarder les avantages et les inconvénients.

Nous devons protéger nos richesses naturelles, et une de mes objections est basée sur les études effectuées par le ministère de l'Environnement sur le sujet. Un comité ad hoc sera formé prochainement pour présenter un projet de parc provincial et l'ouverture de la pêche sous la glace pourrait bloquer ce projet parce qu'il y aurait un dédoublement d'activité et les dirigeants ne sont pas intéressés à dédoubler les activités mais à les créer.

De plus, considérant que ces lacs seraient ouverts à toute la population du Québec, je suis très consciente que les possibilités de pollution et les risques d'accidents seraient accrus.

Tant qu'à la possibilité de légiférer en matière de gestion des déchets, il en résulterait des coûts additionnels pour faire respecter le règlement et toute la responsabilité du contrôle de tout ce qui touche à la qualité de l'environnement reviendrait à la municipalité. Donc nous pourrions être obligés par une ordonnance d'effectuer le contrôle et d'en assumer les coûts et avec les budgets restreints que nous connaissons ces temps-ci, il n'y aurait d'autre éventualité que d'augmenter les taxes.

COMMENTAIRE 47-02-83 PÊCHE SOUS LA GLACE

Monsieur le conseiller Michel Gratton mentionne qu'il était plutôt favorable à ce projet. Mais après avoir entendu les arguments de tous et parce qu'il est à l'écoute des gens, il a décidé de s'objecter à la résolution. Monsieur Gratton tient cependant à souligner qu'il ne croit pas aux arguments apportés.

COMMENTAIRE 48-02-83 MINUTES COMMISSION CONSULTATIVE DES LOISIRS

Le conseil municipal a pris connaissance des recommandations de la Commission consultative des loisirs contenues dans les minutes de leur assemblée du 26 janvier 1983.

Monsieur François Nolasco mentionne que madame Francyne Jolicoeur, conjointement avec la Commission consultative des loisirs, a préparé un projet de parc provincial et un comité sera formé pour étudier ce projet. Monsieur Nolasco tient à remercier madame Jolicoeur pour le document qu'elle a préparé.

COMMENTAIRE 49-02-83 ACTIVITÉS HIVERNALES

Monsieur le conseiller François Nolasco mentionne que plusieurs activités se déroulent cet hiver grâce à la participation de bénévoles. Plusieurs équipes de hockey et ballon-balai ont été formées. Un anneau de patinage a été aménagé au Bivouac. Présentement, l'anneau est éclairé tous les soirs et les gens peuvent patiner au son de la musique. Monsieur Nolasco déplore cependant le fait que très peu de gens l'utilisent et les invite à venir l'essayer. Des cours de conditionnement physique et de musique sont offerts pour la saison d'hiver et à ne pas oublier, le Festival des Neiges qui débutera ce soir.

Madame le maire mentionne que, depuis peu de temps, nos pistes de ski de fond sont visitées suite à la neige tombée récemment. Au cours de la dernière fin de semaine, 257 personnes ont utilisé les pistes qui partent du Bivouac. Toutes les fins de semaine, trois membres de la Patrouille canadienne de ski patrouillent les sentiers afin de permettre aux amateurs de ski de fond de pratiquer leur sport en toute sécurité.

COMMENTAIRE 52-02-83 TRAVAUX COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Monsieur le conseiller Charles Charron mentionne que, suite au commentaire émis lors de la dernière assemblée concernant les critères d'éligibilité des membres de la Commission, les membres sont d'accord pour rendre ces critères moins discriminatoires et apporteront les corrections nécessaires lors de la révision du règlement.

Tant qu'au mandat qui avait été donné à la Commission d'établir un mécanisme de contrôle sur la vidange des installations sanitaires, un relevé des statistiques disponibles a démontré que nous connaissons l'état des installations dans seulement 13% des cas. Donc pour 87% des installations, nous ne connaissons à peu près rien. Comme un contrôle semble impossible, la Commission recommande plutôt de travailler à renseigner la population sur l'utilité de faire vidanger au moins tous les deux ans et un message en ce sens sera publié dans le journal communautaire. Monsieur Charron mentionne que suite à la fin du mandat du président de la Commission, un nouveau président et vice-président ont été choisis. Monsieur Charron profite de l'occasion pour remercier monsieur André Besner pour le magnifique travail qu'il a accompli et la conscience professionnelle avec laquelle il s'est acquitté de son mandat.

COMMENTAIRE 54-02-83 ÉTAT DES ROUTES

Monsieur le conseiller Michel Gratton mentionne que les derniers verglas que nous avons eus ont causé beaucoup de problèmes dans la municipalité. Samedi dernier, il y avait 150 à 200 accumulations de glace et d'eau dans les chemins. La voirie municipale possède deux appareils, la niveleuse et le rétrocaveur, et presque tout l'équipement privé a été requis pour réparer le plus rapidement possible mais tout ne peut se faire en même temps et nous devons commencer par les priorités. A titre d'information, le verglas du 3 février 1983 a coûté \$14,000 à la municipalité. Madame le maire mentionne que tous les employés de la voirie et les contracteurs ont fait un travail remarquable au cours de la dernière fin de semaine et qu'ils ont été sur les routes pratiquement toute la fin de semaine.

COMMENTAIRE 58-02-83 FESTIVAL DES NEIGES

Madame le maire H. Blondin-Taylor procède à l'ouverture officielle du Festival des Neiges de Saint-Hippolyte de 1983.

RÉFLEXION DU MOIS

"Le citoyen a le droit de savoir à quelles fins servent les taxes qu'il paie."

LA CORRESPONDANCE EST LUE ET CLASSÉE AUX ARCHIVES.

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À L'UNANIMITÉ.

H. Blondin-Taylor, maire
Rosaire Senécal, directeur des Services
Secrétaire-trésorier

N.B.: Ce texte est sujet à modification lors de son approbation.

**domaine
L'ACHIGAN**
Plage • Salle à manger • Bar
Pédalo • Bateau
Planche à voile
859, boul. Lac L'Achigan
St-Hippolyte
1-563-2771

Jacques Constant Enr.
VENTE et RÉPARATION
de TV et STÉRÉO
INSTALLATION D'ANTENNE
35-216e AVE
LAC DES 14 ÎLES, ST-HIPPOLYTE 224-2866

Garage: 563-2262
Rés.: 563-2929
Esso **ATELIER DU SILENCIEUX**
GARANTIE À VIE
GARAGE VERMETTE & LABELLE INC.
Mécanique générale - Remorquage
Mise au point - Freins
2241, boul. des Hauteurs
St-Hippolyte, Cté Terrebonne Prop.: J.-P. Vermette

SABLES LG.
PIERRE CONCASSÉE
GRAVIER CONCASSÉ
ASPHALTE
SABLE LAVÉ
GRAVIER
ET AUTRES PRODUITS

Tél.: 563-2522
**LES ENTREPRISES
GILLES CORBIN ENR.**
EXCAVATION — DÉNEIGEMENT
FOSSES SEPTIQUES
BOIS DE FOYER
688, boul. L'Achigan, St-Hippolyte
Qué., J0R 1P0

Tél.: 224-5179 **OUVERT 7 JOURS**
Salaison St-Onge Enr.
YVES ST-ONGE, propriétaire
VIANDES EN GROS ET DÉTAIL
Épicerie - Boucherie - Bière - Vin
Spécialité: Coupe pour congélateur
973, boulevard Les Hauteurs St-Hippolyte

TÉL.: 563-3225
**LES EXCAVATIONS
SERGE GINGRAS INC.**
SABLE — GRAVIER
FOSSES SEPTIQUES
TERRE
6, rue MARCEL, Lac Achigan
St-Hippolyte, Qué.

**Entrepreneur
général**
Égouts • Aqueduc
Excavation • Pavage
Usine d'asphalte
Travaux de pavage
Tél.: 436-8767
Saint-Hippolyte

Le Carnaval du Club récréatif du Lac Bleu et des lacs environnants (Crelable): un succès



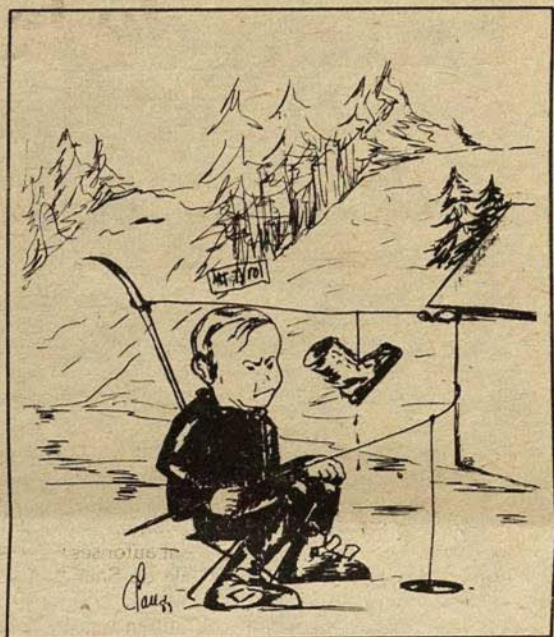
Le carnaval avait lieu les 15, 16, 21 et 22 janvier dernier, offrant de nombreuses activités pour tous, à la fois au grand air (compétitions de ski de fond, concours de monuments de glace, hockey à pied, golf en skis, etc...) et à la chaleur de notre accueillant Pavillon (copieux petit déjeuner, souper aux lasagnes, tournois de pool, de ping-pong, de palets, disco pour les jeunes, partie de hot-dog, soirée dansante, etc...).

Même si la neige manquait quelque peu au rendez-vous, les participants sont venus nombreux tout au long de ces festivités et

l'enthousiasme et la bonne humeur, eux, étaient de la partie.

La soirée du 22 janvier, qui avait attiré environ 150 personnes, s'est vue consacrer notre nouvelle reine, la sympathique et enjouée Josée Bonin, et sa princesse, sa jeune amie, tout sourire, Annick.

C'est donc fiers et contents que nos organisateurs ont fait le bilan, très positif, de notre carnaval "BENEVOLE L'AN I". Ils en profitent d'ailleurs pour remercier tous ceux qui ont encouragé et participé à sa réussite.



Nouvelles du club Optimiste

Grand bingo Optimiste

Les 9 mars et 13 avril prochain se dérouleront les 2e et 3e "Grand Bingo Optimiste" annuels pour amasser des fonds qui iront à l'organisation d'activités récréatives et pédagogiques pour tous nos jeunes et notre communauté.

Nous vous attendons tous, en grand nombre, à l'école "Les Hauteurs" de St-Hippolyte, à 7h30 p.m.

Une façon agréable de se divertir et d'aider nos jeunes!

Publicité

"Ski-Optimiste"

Durant la grève des enseignants du Québec, le club Optimiste de St-Hippolyte en a profité pour amener nos jeunes à des journées de ski, à différentes stations aussi prestigieuses que le Mont-Tremblant. Un très fort taux de participation, tel que nous avons connu, influencera certainement notre programmation d'activités futures. Cette activité a surtout été rendu possible grâce à notre "autobus Optimiste" qui, faut le dire, nous a été d'une grande utilité à l'organisation de ce projet.

Jeunes amis skieurs, bon ski!

Daniel Chalut

"Ballet-Jazz Optimiste"

Pour la 2e année consécutive, nous avons le "Ballet-Jazz du vendredi soir" qui "danse" très bien! Environ une cinquantaine de jeunes filles, divisées en trois groupes, participent à cette populaire activité qui se déroule à l'école Les

Hauteurs.

Même les mamans ont décidé de ne pas s'en laisser imposer, en formant leur propre groupe de danse.

Félicitations!

Daniel Chalut

"Gala du Homard"

Reproduire un billet d'entrée, en prenant soin de déchirer les coupons, d'effacer le numéro, et d'y inscrire un nom ainsi que téléphone, pour information,

Ghislain Clément, 563-2219
Martin St-Louis, 563-2168

"PUBLICITÉ"

Avis de convocation

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire Les Hauteurs aura lieu au 1410, boul. Les Hauteurs, St-Hippolyte (salle Verte), le 23 mars 1983, à 8 heures, aux fins de recevoir et d'étudier les rapports du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance et de la Commission de crédit, d'adopter le partage des trop-perçus, d'adopter le montant maximum d'emprunt, de fixer le maximum de parts sociales qu'un membre peut souscrire, de procéder à l'élection des dirigeants et de discuter de

toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Veuillez noter que des formulaires "d'avis de candidature", dont l'usage est obligatoire, sont disponibles à la Caisse Populaire et que ces "avis de candidature" doivent être produits au plus tard le quatrième jour précédant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle.

Cet avis vous est donné par ordre du Conseil d'administration, ce 12 janvier 1983.

Louis Thibodeau,
secrétaire

Longue vie au journal communautaire de St-Hippolyte. Félicitations aux bénévoles de ce média d'information dans notre municipalité.

Attention, le Cercle des Fermières présentera sa soirée de théâtre le 4 juin prochain. Plus de détails dans le prochain numéro du journal.

Mireille Vezeau, relationniste du Cercle

Cet été, un parc pour enfants au Pavillon du Lac Bleu

Au Pavillon du lac Bleu, on s'affaire déjà à la préparation de la saison estivale.

Nous travaillons en effet à la réalisation d'un parc récréatif qui pourra recevoir et distraire les enfants de 3 à 12 ans dès l'été prochain. C'est grâce à une subvention gouvernementale de \$16,000 (Programme Canada au Travail) que nous avons pu engager 4 personnes à plein temps pendant 16 semaines, afin de mener à bien notre objectif.

Aussi, depuis le mois de février, nos ardents travailleurs défrichent et nivelent le terrain de 10,000 pi.ca., le clôturent et construisent des modules de jeux attrayants, originaux, en même temps qu'éducatifs.

De nombreux bénévoles participent aussi à la bonne marche du projet et les compétences de chacun sont toujours les bienvenues.

Nous espérons donc faire bientôt des heureux parmi nos petits et nos jeunes, en leur offrant cette

nouvelle infrastructure, pour leur plaisir et en toute sécurité.

Yvette Le Bozec

Le Club de l'Age d'Or de St-Hippolyte Inc. lance sa première campagne de souscription pour la Croix-Rouge dans la semaine du 21 mars 1983. Sous les présidences d'honneur de monsieur Jacques Gince, curé, madame Huguette Taylor, maire.

Le comité est: Madame Thérèse Laframboise, présidente responsable; madame Jacqueline Racicot, secrétaire; madame Lucienne Morin, secrétaire; madame Thérèse Gignac, trésorière; madame Cécile Dagenais, assistante secrétaire-trésorière; madame Thérèse Marcell, assistante secrétaire-trésorière.

On demande des bénévoles pour faire du porte à porte pour la semaine du 21 mars 1983. Inscrivez-vous immédiatement à Thérèse au 563-3282, Jacqueline au 224-2188 ou Lucienne au 563-2486.

Envoyez vos dons à madame Thérèse Laframboise, présidente responsable, au:

55, 413e Ave., Lac L'Achigan, C.P. 40
St-Hippolyte, Québec, JOR 1P0

A venir: Il y aura une journée de clinique de sang dans la semaine de l'Age d'Or au mois de mai 1983.

Auberge des Cèdres

CUISINE FRANÇAISE
Lac L'Achigan - St-Hippolyte

Pour réservation,
tél.: (514) 563-2083

Thérèse et
Jean Duval

563-2168

TANK SEPTIC

MARTIN

St-Louis

EXCAVATION

SERVICE DE PÉPINE ET D'EXCAVATION
TRANSPORT PIERRE ET SABLE
SERVICE DE DÉNEIGEMENT

52, 382e Avenue, Lac Achigan
St-Hippolyte, P. Qué.

Roger LAROCHE ENR.

Entrepreneur
Electricien

T.V. Vente et
Réparation

Commerciale et Industrielle

17 - 230e AVE., LAC DES 14 ILES

224-5009

RESTAURANT

chez yougi enr.

Des recettes
exclusives dans un
décor unique

Fruits de mer
Steak
Cuisine canadienne
B.B.Q.



677, boul. Lac L'Achigan
St-Hippolyte
563-3226
Prop.: Pauline Côté



caisse populaire
les hauteurs

Jean-Paul Amyot
directeur

siège social:
1408, boul. les hauteurs
st-hippolyte, qué.
JOR 1P0
tél.: (514) 224-2988



TÉL.: 563-2893

CHARLES VEILLEUX
EXCAVATION

TERRE ET SABLE

Spécialiste réservoir septique
Pelle hydraulique

175, boul. Lac Connelly Nord
St-Hippolyte



Ghislain Clément
438-5349

299, de Villemure
St-Jérôme, Qué.
J7Z 5J5



Voici les 7 duchesses du festival 83: Brigitte Goyer, Nicole Tremblay, Johanne Fortier, Sylvie Charron, Johanne Thibault, Carole Houde, Guylaine St-Onge.



Le comité organisateur du Festival des neiges 83: Adrien Pelletier, Marcel Binette, Johanne Boulanger, bonhomme, Micheline Chevalier, Gilles Lamoureux.

BILAN 82 - MUNICIPALITÉ DE ST-HIPPOLYTE

Fonds d'administration

Revenus et dépenses

Exercice clos le 31 décembre

REVENUS (annexe A)	1982		1981
	Prévision	Réalisation	Réalisation
Taxes	\$1 283 516	\$1 285 293	\$1 202 068
Compensations tenant lieu de taxes	46 590	56 761	49 633
Services rendus à d'autres municipalités	2 887	2 887	2 887
Autres services rendus	4 453	6 669	25 916
Autres revenus de sources locales	92 052	136 886	150 168
Transferts conditionnels	29 612	62 172	36 355
	1 459 110	1 550 668	1 467 027
Appropriation du surplus	80 000	80 000	54 682
	\$1 539 110	\$1 630 668	\$1 521 709

DÉPENSES

Administration générale (annexe B)	\$ 301 984	\$ 294 264	\$ 271 727
Sécurité publique (annexe C)	69 500	57 821	137 542
Transport routier (annexe D)	552 839	553 395	466 824
Hygiène du milieu (annexe E)	154 970	159 250	89 255
Urbanisme et mise en valeur du territoire (annexe F)	14 361	12 575	13 715
Loisirs et culture (annexe G)	126 041	138 730	120 256
Autres activités (annexe H)	118 250	116 946	128 960
Autres dépenses (annexe I)	201 165	211 810	166 265
	1 539 110	1 544 791	1 394 544
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ --	\$ 85 877	\$ 127 165

Fonds d'administration

Surplus

Exercice clos le 31 décembre

SOLDE AU DÉBUT	1982	1982
Déjà établi	\$57 228	\$174 745
Redressements affectés à l'exercice antérieur (note 2)	2 775	--
Redressé	60 003	174 745
AJOUTER:		
Excédent des revenus sur les dépenses	85 877	127 165
	145 880	301 910
DÉDUIRE:		
Appropriation du surplus aux revenus	--	54 682
Affectation au surplus réservé	80 000	90 000
Affectation à la création du fonds de roulement	--	100 000
	80 000	244 682
SOLDE À LA FIN	\$65 880	\$ 57 228

INDEX

A- Municipalité:	563-2505
B- Pompiers:	563-1313
C- Police (S.Q.):	436-8181
D- Bibliothèque:	563-2046
E- Presbytère:	563-2729
F- Matériaux de Construction Labelle Ltée	
Excavation	
Installation fosses septiques	563-2585
G- Restaurant du Parc	
Lac Maillé, St-Hippolyte	224-5566
H- Urgence Ambulancière Hallé	
Québec, Lafontaine	432-1033

À Saint-Hippolyte Cours de maniement d'armes

L'Association de chasse et pêche de Saint-Hippolyte annonce la tenue d'un cours de maniement d'armes qui se tiendra le 6 mars 1983 à l'école Saint-Hippolyte (deuxième cycle), de 8 heures à 17 heures. Le coût du cours est de 12 dollars.

Pour informations ou inscriptions, les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le Dépanneur Claire et Maurice en composant 224-5210.

ATTENTION ATTENTION

BAR DU LAC ORCHESTRE TOUTES LES FINS DE SEMAINE

SURVEILLEZ NOS
PARTYS À VENIR

"LE P'TIT MIAMI"
113, 117e Ave., Lac Connelly Nord
ST-HIPPOLYTE
563-3897

ATTENTION ATTENTION

Association de chasse et pêche de St-Hippolyte

Soirée d'ouverture 1983 de l'Association de chasse et pêche de St-Hippolyte au Mont-Tyrol, le 26 mars à 20 heures, l'entrée sera gratuite. Il y aura remise de prix, de trophées pour les prises et enregistrement des poissons en 1982. Durant la soirée, des prix de présence seront distribués. A cette occasion, la nouvelle carte de membre sera mise en vente. Toute la population est invitée à cette soirée de festivités.

Gilles Lamoureux

Retraite pour un citoyen de notre municipalité...

Après 32 ans de service, comme technicien en électrogène, à la base militaire du Lac St-Denis, pour la Défense Nationale du Canada, il quitte le marché du travail pour une retraite bien méritée. Lors d'une cérémonie, Mr. Rodrigue Fréchette a reçu des mains du Capitaine St-Amour,

responsable du département génie construction, une plaque souvenir pour son travail accompli depuis tant d'années. On

lui souhaite donc une bonne retraite parmi nous, à St-Hippolyte et longue vie.

L'équipe du journal



LES ENTREPRISES
Délectricité
DE ST-HIPPOLYTE LTEE
INSTALLATION ET RÉPARATION
SPÉCIALITÉ:
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
132, Lac L'Achigan A. DAGENAI 563-3807
St-Hippolyte
2288, boul. Les Hauteurs F. DAGENAI 563-3506
St-Hippolyte

(514) 563-3133
RESTAURANT
LE PASSANT
(en face de l'église)
REPAS LÉGERS ET COMPLETS
COMMANDES POUR APPORTER
LICENCE COMPLÈTE
PIZZA
SAMTAY INC.
2264, boul. Les Hauteurs VOS HÔTESSES:
St-Hippolyte, Qué., J0R 1P0 Gigi et Jo-Anne

Tél.: 563-2963
REMBOURREUR
JACQUES
RÉPARATIONS DE
TOUS GENRES
ESTIMATION
GRATUITE
469, Chemin
du Lac Bleu
St-Hippolyte

COIFFURE
NORDIC ENR.
TÉL.: 224-4818
1412, BOUL. LES HAUTEURS,
ST-HIPPOLYTE

Tél.: 563-2935
Service de Pompes
à Eau Enr.
ADOUCISSEURS D'EAU
FILTRES À EAU
VENTE ET RÉPARATION
SUBMERSIBLE, ETC.
Lac Pin Rouge
St-Hippolyte, QC
E. Ounsworth

CABANE
À
SUCRE
NANTEL
312, Lac Bertrand
St-Hippolyte, Qué.
Tél.: 436-4406

QUINCAILLERIE
ANDRÉ THIBAUT ENR.
MAGASIN GÉNÉRAL
Peinture Château - Plomberie - Ciment et blocs
Teinture Sikkens - Artisanat - Fosse septique
Ouvert 7 jours
2268, boul. LES HAUTEURS
(en face de l'église)
ST-HIPPOLYTE, Qué.
563-2565

équipement
de
plein air

le gîte inc.
SPÉCIALITÉ: CANOT-CAMPING
VENTE - RÉPARATION - INITIATION
LOCATION AVEC ASSURANCE
CANOTS - KAYAKS - AVIRONS
SAC À DOS ET DE COUCHAGE
TENTES - ACCESSOIRES DE CAMPING LÉGER
VÊTEMENTS - CHAUSSURES
LIBRAIRIE - CARTES TOPOGRAPHIQUES
(MATÉRIEL D'HIVER: 10 à 50% DE RÉDUCTION)
56, rue Shaw (coin Rte 117), B.P. 123, Prévost, P.Q., J0R 1T0
514-224-2477

Venez vous sucrer
le bec
du 26 février
au 24 avril

SPÉCIAUX DU MOIS DE MARS
Du 1er au 15 mars: Enduit fibreux (Mulco)
20 litres à 14,98\$
Du 16 au 31 mars: Peinture Château
Super Latex (semi-lustré)
Ultra-blanc
4 litres à 16,00\$
Jusqu'à épuisement de la marchandise